

CONFÉRENCE DES PROFESSIONS DE SANTÉ

PLAN ANTICHUTE DES PERSONNES ÂGÉES

Professionnels des établissements et services sanitaires,
sociaux, médico-sociaux et du secteur libéral



28 FÉVRIER
2023

Ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées
Ministère chargé de l'Organisation territoriale et des Professions de santé
14 avenue Duquesne – 75007 Paris

INVITATION

De Monsieur **Jean-Christophe COMBE**, ministre des Solidarités,
de l'Autonomie et des Personnes handicapées
& de Madame **Agnès FIRMIN LE BODO**, ministre déléguée auprès du ministre de la Santé
et de la Prévention, chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé

Plan antichute des personnes âgées

Conférence des professions de santé

Professionnels des établissements et services sanitaires, sociaux,
médico-sociaux et du secteur libéral

**Le mardi 28 février 2023,
de 9h30 à 16h45, accueil à partir de 9h**
Au 14 avenue Duquesne à Paris

Madame, Monsieur,

Un an après le lancement du Plan antichute des personnes âgées, **nous avons le plaisir de vous convier à un temps d'information et de partage visant à soutenir la mobilisation de l'ensemble des professionnels des établissements et services sanitaires, sociaux, médico-sociaux et du secteur libéral.**

Cette conférence permettra de nourrir les réflexions relatives **au maintien de l'autonomie des personnes âgées en adaptant les comportements individuels**, dans le cadre des travaux menés par le Conseil national de la refondation (CNR) sur le « Bien Vieillir dans la Cité », dont le plan d'action qui en résultera sera présenté en mai 2023. Elle s'inscrit aussi dans la considération portée à la santé des personnes avançant en âge.

Elle réunira les différents acteurs institutionnels et représentants des professionnels des établissements et services sanitaires, sociaux, médico-sociaux et du secteur libéral, afin de mettre en valeur les actions et idées suscitées par la construction du plan national et des plans régionaux antichute des personnes âgées, dans un esprit de co-construction.

Votre contribution est primordiale, car seul le travail collectif permettra d'atteindre notre objectif majeur de santé publique : **réduire de 20 % le nombre de chutes mortelles ou invalidantes des personnes de 65 ans et plus d'ici 3 ans.**

Nous espérons que vous pourrez répondre présent à cette invitation, en vous inscrivant via le formulaire disponible sur le site internet dédié, sur lequel vous retrouverez notamment le programme de la conférence :

[Inscription](#)

[Programme](#)

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur,
à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Jean-Christophe COMBE,
Ministre des Solidarités, de l'Autonomie
et des Personnes handicapées

Agnès FIRMIN LE BODO,
Ministre déléguée auprès du ministre
de la Santé et de la Prévention,
chargée de l'Organisation territoriale
et des Professions de santé